



COMMUNE DE ROQUEFORT-DES-CORBIERES
Extrait du Registre des délibérations du conseil municipal

Délibération n° 2026-24
Séance du 17 AVRIL 2026

OBJET : DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Date de la convocation : Le 13 avril 2026

Date d'affichage de la convocation : Le 13 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept du mois d'avril à dix-neuf heures et zéro minute, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances, les membres du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame le Maire, THÉRON-CHET Marie-Christine.

Nombre de conseillers présents : **14**

BETRIU Jacques, CANDAU Morgan, COMBES David, FERRÈRES Christian, FOURNIER Jean-Pierre, GILLIOT Sophie, GUIPET Christian, MAS Marjorie, NORVEZ Marie-Christine, OTH Céline, THÉRON-CHET Marie-Christine, VIAN Yves, VIÉ Pierre, WALSH Hélène.

Excusé ayant donné procuration : **01**

NÉDELLEC Gwenaëlle donne procuration à FOURNIER Jean-Pierre,

Absents : **0**

Nombre de conseillers en exercice : **15**

Présents : 14

Pouvoir : 01

Votants : 15

Monsieur CANDAU Morgan a été nommé secrétaire de séance.

Madame le Maire rappelle que la circulaire de la Défense en date du 26 octobre 2021 instaure au sein de chaque conseil municipal une fonction nouvelle de conseiller municipal en charge du Plan Local de Sauvegarde.

Chaque conseil municipal se doit de désigner un tel correspondant et d'en transmettre les coordonnées au Préfet.

Cette mission est habituellement confiée au Maire ou à un Adjoint.

Dans le cadre du renouvellement des conseils municipaux, il est proposé de désigner Monsieur David COMBES comme correspondant **titulaire** du Plan Communal de Sauvegarde et Madame Céline OTH comme correspondante **suppléante** du Plan Communal de Sauvegarde pour la commune de ROQUEFORT-DES-CORBIÈRES.

Il est proposé de :

APPROUVER la désignation de Monsieur David COMBES comme correspondant **titulaire** du Plan Communal de Sauvegarde et Madame Céline OTH comme correspondante **suppléante** du Plan Communal de Sauvegarde pour la commune de ROQUEFORT-DES-CORBIÈRES

AUTORISER Madame le Maire ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération ;

Entendu le rapport et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés par les membres présents et représentés :

15 voix POUR - 0 voix CONTRE – 0 ABSTENTION

DÉCIDE

D'APPROUVER la désignation de Monsieur David COMBES comme correspondant **titulaire** du Plan Communal de Sauvegarde et Madame Céline OTH comme correspondante **suppléante** du Plan Communal de Sauvegarde pour la commune de ROQUEFORT-DES-CORBIÈRES

D'AUTORISER Madame le Maire ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance
Le 17 avril 2026,

Affichée le : 30/04/26

Publiée le : 30/04/26

Transmise au Représentant de l'État le :

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa publication. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication, ou de la date de rejet du recours gracieux (le silence de l'auteur de la décision durant un délai de deux mois valant rejet tacite de la demande). Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <http://telerecours.fr>

Secrétaire de séance

CANDAU Morgan



Le Maire,

THERON-CHET Marie-Christine

